



AVIS PUBLIC

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE VOIES RÉSERVÉES SUR LE BOULEVARD GUILLAUME-COUTURE

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet consiste à ajouter des voies réservées pour le transport en commun sur les tronçons les plus achalandés du boulevard Guillaume-Couture à Lévis afin d'optimiser la rapidité et la fiabilité du service de transport en commun.

Le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet. Ces documents sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante: www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp.

Toute personne, groupe ou municipalité peut faire part au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, par écrit et au plus tard le 29 mars 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet mentionnée ci-dessus.

Pour obtenir plus de renseignements concernant le processus d'évaluation environnementale, le public peut communiquer avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au 1 800 561-1616 (renseignements généraux) ou visiter le site Internet www.environnement.gouv.qc.ca.

28 février 2019

Cet avis est publié par la Ville de Lévis conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (chapitre Q-2, r. 23.1).